

Syndicat mixte du Point Fort

DECISION DE BUREAU N°2025-01

Séance du vendredi 21 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un février à quatorze heures trente, le Bureau du Syndicat Mixte du Point Fort dûment convoqué le quatorze février 2025, s'est réuni à Cavigny sous la présidence de M. Laurent Pien, Président.

Etaient présents : M. Follain, M. Lhullier, M. Quinette, M. Javalet, M. Gilles, Mme Clément, M. Pien, M. Varin

Etait excusée : Mme Hérout

Nombre de membres en exercice : 9 Présents et représentés : 8 Votants : 8

Objet : Marché n° AO 2024/02 – Collecte des conteneurs à verre

VU la délibération du Comité Syndical en date du 4 septembre 2020, déléguant au Bureau le pouvoir de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants lorsque les crédits sont prévus au budget :

- pour les marchés de fournitures, services et prestations intellectuelles dont les montants sont supérieurs aux seuils des procédures formalisées,
- pour les marchés de travaux dont le montant est supérieur à 500 000 € HT.

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie le vendredi 7 février 2025,

A l'unanimité, le Bureau du Syndicat Mixte du Point Fort,

DÉCIDE d'autoriser le Président à signer le marché d'une durée de 4 ans maximum (2 ans fermes et deux renouvellements d'une durée de 1 an) avec :

- Pour le lot N°1 « Secteur 1 : CC Coutances Mer et Bocage, Côte Ouest Centre Manche, Baie Du Cotentin et Villedieu Intercom » : La société SPHÈRE pour un montant maxi sur 4 ans de 386 400 € HT soit 407 652 € TTC,
- Pour le lot N°2 « Secteur 2 : Saint-Lô Agglo » : La société SPHÈRE pour un montant maxi sur 4 ans de 494 000 € HT soit 521 170 € TTC,

Fait à Cavigny, le 21 février 2025

Le Président,
Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : 27 FEV. 2025

Mis en ligne le : 28 FEV. 2025

Accusé de réception en préfecture
050-255003063-20250221-AO_2024_02_001-CC
Date de télétransmission : 27/02/2025
Date de réception préfecture : 27/02/2025